

SEANCE du 24 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, et le vingt-quatre janvier, à 20 heures 30,
Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nelly MEUNIER-CHANUT, Maire.

Nombre de membres :

Date de convocation 20 janvier 2024

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Présents : Jean-Claude BOS, Bénédicte BOURGEON, Joël DEMULE, Carine PLUMIER, Philippe GELIN, Guy BUGAUD, Michel BAYLE, Isabelle BON, Dominique FONGARNAND, Mylène PLANKO, Géraldine SARRON, Alain BOURGEON, Michel BONNOT, Muriel RUSTAND, Jean-Yves CHARLES

Absents excusés avec procuration : Ophélie GOULEY a donné procuration à Carine PLUMIER, Sébastien GUILLOT à Bénédicte BOURGEON

Absent : Valentin CADEL

Secrétaire de séance : Mylène PLANKO

Rapporteur : Nelly MEUNIER-CHANUT

N° DE2024-03

Objet : Délégations au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal a donné délégation au Maire pour traiter des affaires énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à ce même article, il doit rendre compte de ses décisions au Conseil Municipal.

*** Conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans :**

PRESTATAIRE	OBJET	MONTANT	DURÉE
Contrat Eurofins laboratoire Coeur de France	Analyses alimentaires et analyses d'eaux Restaurant scolaire	589,98 € ttc	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024 signé le 12 janvier 2024

Le Conseil municipal est appelé à donner acte au Maire de sa communication.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la communication du Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Secrétaire
Mylène PLANKO

Le Maire
Nelly MEUNIER-CHANUT



Envoyé en préfecture le 02/02/2024

Reçu en préfecture le 02/02/2024

Publié le

ID : 071-217102029-20240124-DE2024_03-DE

